59 LOGEMENTS JARDINS NEPPERT, MULHOUSE ANNE LACATON & JEAN PHILIPPE VASSAL

Site

Mulhouse, France

Maître d'ouvrage SOMCO

Date

Concours 2009, livraison 2014 & 2015

Programme

59 logements

Surface

8 820 $\mathrm{m^2}$ SHON logements (dont 2 410 $\mathrm{m^2}$ de jardins d'hiver)

+ 93 m² de commerces

Coût

5,75 M € HT

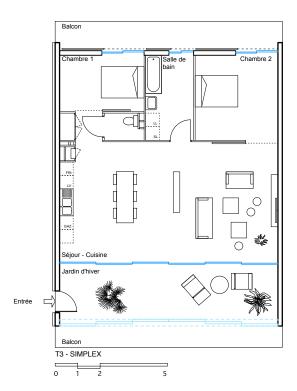


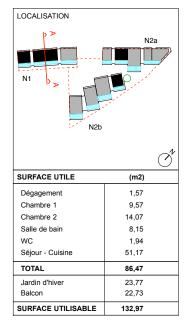


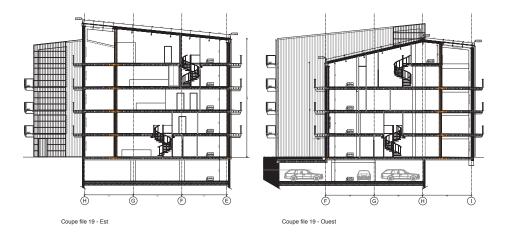












3 ensembles situés rue Bulher et rue Neppert à Mulhouse, quartier en pleine rénovation.

La démarche et les objectifs du projet s'inscrivent dans la continuité de la Cité manifeste, réalisée en 2005 avec cette même société d'HLM, et se définissent tout d'abord en termes de qualités d'habitation :

- créer des habitations dont les surfaces sont supérieures aux standards.
- donner des surfaces additionnelles, intermédiaires, aux caractéristiques différentes de celles des pièces traditionnelles d'une habitation, qui élargissent les capacités d'usage, les variétés d'espaces et les ambiances climatiques.
- faire évoluer le logement collectif vers les principes qui caractérisent une maison individuelle avec notamment un espace extérieur prolongeant les pièces intérieures.
- optimiser le nombre de logements par rapport à la capacité de la parcelle pour trouver une économie de projet favorable à la réalisation des plus grandes surfaces possibles.

Les logements sont pour moitié en simple niveau et pour moité en duplex. Les logements, du 1 pièce à 5 pièces, sont tous traversants. Les surfaces sont très largement supérieures aux logements standard. (+30 à +50%)

Les séjours orientés sud-est se prolongent systématiquement par une terrasse, fermable en hiver et sans vis-à-vis. Ces jardins d'hiver, très ouverts en été favorisent un système bioclimatique en évitant les problèmes de surchauffe par une ventilation naturelle. Fermés en hiver, ils créent un effet d'espace tampon isolant.

La construction est performante en termes d'économie d'énergie (BBC, HPE).
Le système constructif est composé en grande partie d'éléments industrialisés.
La conception du projet répond aux objectifs de respect de l'environnement, à la notion d'économie des ressources et correspond à la philosophie du développement durable, incluant comme critère la qualité de vie des habitants.